

Réunion du Sous-comité de gouvernance

Vendredi 18 octobre 2024, à 12 h

Sur Teams

Compte rendu de décisions

Membres sur Teams : A. Yeo (présidente du sous-comité, vice-présidente EC/BdP/BDPB), M. Larcher, S. Holmes, M. Hawco (volontaire), F.-A. Roux (volontaire)

Absences : N. Prier (président), C. Hill, G. Brabazon, J. Hutt (conseiller principal du président), J. George (avocate générale et directrice des Politiques)

Personnel sur Teams : K. Khouri (avocat), R. Beaulé (directeur général), S. Newman (adjointe administrative)

1. Ouverture de la réunion
 - La réunion est officiellement ouverte à 12 h 5. Le quorum est atteint. K. Khouri lit la Déclaration de principes de l'ACEP sur le harcèlement. K. Khouri accepte le rôle de personne-ressource anti-harcèlement pour la durée de la réunion.
2. Adoption de l'ordre du jour

- Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 18 octobre 2024. Motion adoptée à l'unanimité.
3. Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 septembre 2024
- Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la réunion du 20 septembre 2024. Motion adoptée à l'unanimité.
4. Examen de la liste des politiques et protocoles de l'ACEP et discussion
- M. Larcher propose des amendements à la motion de J. Solomon sur la transparence.

S. Holmes se joint à la réunion.

a) Politiques d'accessibilité

- Les politiques suivantes ont été créées/mises à jour :
 - Politique sur les mesures d'adaptation
 - Politique sur l'accessibilité des services aux membres
 - Politique sur l'information et les communications
 - Politique sur l'accessibilité du site Web
 - Politique sur la formation et la sensibilisation
- Les membres évoquent le « langage clair ».

b) Rapport sur l'état d'avancement des politiques

- La Politique sur la distribution des listes des membres et la Politique sur les dons sont terminées.
- La Politique sur la confidentialité est considérée comme hautement prioritaire.
- Le cadre de travail de l'ACEP relatif aux règlements des sections locales est considéré comme une priorité moyenne.
- M. Hawco se porte volontaire pour travailler au Code de déontologie des dirigeants élus ou nommés.

7. Clôture de la réunion

La séance est levée à 12 h 45.

Le présent procès-verbal rend fidèlement compte de la réunion du Sous-comité de gouvernance, qui s'est tenue le 18 octobre 2024.